Nations Unies S/PV.5222



Conseil de sécurité

Soixantième année

Provisoire

5222e séance

Mercredi 6 juillet 2005, à 10 h 20

New York

Président :	M. Vassilakis	(Grèce)
Membres :	Algérie	M. Benmehidi
	Argentine	M. Mayoral
	Bénin	M. Zinsou
	Brésil	M. Valle
	Chine	M. Zhang Yishan
	Danemark	Mme Løj
	États-Unis d'Amérique	M. Scott
	Fédération de Russie	M. Denisov
	France	M. de La Sablière
	Japon	M. Oshima
	Philippines	M. Baja
	République-Unie de Tanzanie	M. Mahiga
	Roumanie	M. Motoc
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Mme Davis

Ordre du jour

Lettre datée du 31 mars 1998, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Papouasie-Nouvelle-Guinée auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/1998/287)

05-40848 (F)

La séance est ouverte à 10 h 20.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Lettre datée du 31 mars 1998, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Papouasie-Nouvelle-Guinée auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/1998/287)

Le Président (*parle en anglais*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Aisi (Papouasie-Nouvelle-Guinée) prend place à la table du Conseil; M. Dauth (Australie) et Mme Banks (Nouvelle-Zélande) occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) *:* Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, au titre de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Danilo Türk, Sous-Secrétaire général aux affaires politiques.

Il en est ainsi décidé.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra aujourd'hui un exposé de M. Danilo Türk, Sous-Secrétaire général aux affaires politiques. Je lui donne à présent la parole.

M. Türk (*parle en anglais*) *:* Au cours des sept dernières années, le Conseil de sécurité a examiné cette question à maintes reprises, la dernière en date étant le 7 avril 2005. J'ai le plaisir aujourd'hui d'annoncer que le mandat de la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville (MONUB) en Papouasie-Nouvelle-Guinée a été pleinement mis en œuvre. Les parties ont pris aujourd'hui une mesure critique – peut-être la plus importante – pour l'application de l'Accord de paix de Bougainville. Nous tous ici à l'ONU devrions être fiers d'avoir pu apporter notre aide. Au cours de mon exposé, je résumerai les principaux faits qui se sont déroulés depuis le 7 avril 2005 et mettrai en exergue les difficultés auxquelles fait face le Gouvernement autonome de Bougainville, qui a pris ses fonctions le 15 juin 2005.

Je commencerai par la question de l'élimination des armes. Dans sa lettre en date du 19 mai, la MONUB a informé les parties à l'Accord de paix de Bougainville que le plan d'élimination des armes inclus dans l'Accord avait été exécuté. Sur un ensemble de 2 016 armes conservées dans des conteneurs, 1 896 ont été détruites. La MONUB a collecté et détruit 155 autres armes, ce qui porte à 2 051 le nombre total d'armes détruites. La MONUB a établi que, les parties ayant respecté de manière substantielle l'exécution dudit plan, la situation sur le terrain en matière de sécurité était propice à la tenue des élections, tel que cela avait été prévu. Les parties ont convenu qu'il incomberait au Gouvernement autonome de Bougainville de régler la question des armes qui n'avaient pas été mises dans des conteneurs ou qui avaient été volées de ces conteneurs pendant l'exécution des phases II et III du plan.

Je souhaiterais maintenant parler brièvement des élections. Le Gouvernement national de Papouasie-Nouvelle-Guinée, en accord avec les dirigeants de Bougainville, a demandé à l'ONU de coordonner les activités des observateurs électoraux internationaux invités par le Gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée. L'équipe de coordination électorale de l'ONU créée en réponse à cette demande a tenu des séances d'information exhaustives à l'intention des observateurs avant leur déploiement à Bougainville et, en étroite coopération avec la Mission d'observation des Nations Unies, a facilité leur déplacement en hélicoptère dans 29 des 33 circonscriptions de l'ensemble des trois régions de Bougainville – le nord, le centre et le sud. L'appui de l'ONU au transport aérien des urnes et des agents et observateurs électoraux s'est avéré crucial pour la tenue ordonnée et en temps voulu des élections. Le programme de la

Police fédérale australienne à Bougainville a également contribué au processus en mettant à la disposition du directeur électoral de Bougainville des heures de vol supplémentaires en hélicoptère.

Les observateurs internationaux en provenance d'Australie, des Fidji, du Japon, de la Nouvelle-Zélande, du Samoa, de la Trinité-et-Tobago et de Vanuatu, ainsi que les représentants des secrétariats du Commonwealth et du Forum des îles du Pacifique sont arrivés à la conclusion que les élections s'étaient déroulées conformément aux lois électorales. Elles ont été gérées de manière impartiale et professionnelle, ce qui a garanti l'intégrité générale du processus électoral. En dépit de certains incidents mineurs signalés, tous les habitants de Bougainville ont pu exercer leur droit de vote dans un environnement calme et paisible. Comme l'ont déclaré les observateurs internationaux, le résultat des élections reflète avec précision la volonté du peuple de Bougainville.

Les élections du mois dernier se sont déroulées selon le système du vote unique non préférentiel. Au cours des élections suivantes, conformément à la Constitution de Bougainville, l'on recourra à un système de vote préférentiel.

Sur les 112 000 électeurs inscrits sur le registre commun, 69 343 ont voté, soit 62 % de l'ensemble des électeurs. La campagne présidentielle a été emportée sans conteste par M. Joseph C. Kabui, ancien Président de l'Assemblée populaire de Bougainville. Il a reçu près de 15 000 voix de plus que son suivant, l'ancien Gouverneur John Momis.

Nombre d'élus de la Chambre des représentants sont relativement jeunes et novices en politique. Ils arrivent sur la scène politique dotés d'un solide mandat pour un changement en faveur d'une approche plus locale qui reconnaît les droits de l'homme et s'attache à satisfaire les besoins fondamentaux des collectivités.

Le 14 juin 2005, les parties à l'Accord de paix ont convoqué la dernière réunion du Comité consultatif sur le processus de paix. Le Comité a établi que ses objectifs, tels qu'ils avaient été fixés dans l'Accord de Lincoln et l'Accord de paix de Bougainville, avaient été atteints. Les parties ont convenu de dissoudre le Comité et, ce faisant, ont vivement remercié la Mission d'observation des Nations Unies pour sa présidence, ses conseils et son appui. À la suite de la mise en place du Gouvernement autonome de Bougainville, les relations entre le Gouvernement national et le Gouvernement de Bougainville se feront désormais par le biais de l'Organe permanent de supervision conjointe.

Avec la dissolution du Comité consultatif sur le processus de paix et la fermeture de la Mission d'observation du Nations Unies à Bougainville, le Gouvernement autonome de Bougainville et le Gouvernement national de Papouasie-Nouvelle-Guinée traiteront des questions relatives à la mise en œuvre de l'Accord de paix et des dispositions pertinentes de la Constitution nationale par le biais de procédures déjà établies. Des mécanismes sont en place – notamment l'Organe de supervision conjointe qui surveillera et vérifiera l'application des dispositions relatives à l'autonomie – pour résoudre tout litige qui pourrait se faire jour entre les parties.

Bien qu'il incombe au Gouvernement autonome de Bougainville de décider de ses priorités et de les planifier, le Gouvernement national et le Gouvernement autonome comptent œuvrer de concert pour relever les défis futurs par biais d'une consultation et d'une coopération aux niveaux appropriés.

Après l'achèvement du plan d'élimination des armes et de la présente application des dispositions relatives à l'autonomie, il faudra aborder la troisième composante de l'Accord de paix : la tenue d'un référendum sur le futur statut politique de Bougainville dans 10 ou 15 ans. La responsabilité de la tenue de ce référendum sera partagée par le Gouvernement de Bougainville et le Gouvernement national. Le référendum proposera notamment le choix d'une indépendance séparée pour Bougainville. Conformément à l'Accord et à la Constitution de Papouasie-Nouvelle-Guinée, la décision finale relative au résultat du référendum sera laissée au Parlement de Papouasie-Nouvelle-Guinée et à des consultations subséquentes avec le Gouvernement autonome de Bougainville.

Le Gouvernement autonome de Bougainville a l'occasion ans précédent de refondre l'administration et les lois de la région en vue d'améliorer la prestation des services et de permettre de parvenir au développement dans la nouvelle région autonome de Bougainville. Le succès des élections et l'unité actuelle du nouveau Gouvernement constituent de solides fondations. Les difficultés qu'il y a à répondre aux attentes de la population, à réformer l'administration, à améliorer la collecte des recettes, à améliorer

l'infrastructure et à gérer la relation dynamique avec le Gouvernement national – entre autres choses – exigent un appui continu de la part de l'ONU et d'autres acteurs internationaux.

L'administration de Bougainville est consciente de la complexité des problèmes auxquels elle est confrontée. Elle élabore actuellement un plan cohérent de développement pour l'ensemble de la région. Ce plan doit être réaliste et fondé sur les ressources disponibles. L'Équipe chargée du développement économique de Bougainville est déjà à l'œuvre. L'administration espère que ce plan modifiera la situation actuelle lorsque les politiques et les décisions en matière de développement et de mise en œuvre seront déterminées par les donateurs.

Un tiers des ressources de l'administration provient des donateurs et le reste est issu du Gouvernement national et de programmes d'aide. Les rentrées fiscales ne représentent qu'environ 1,9 % des ressources de l'administration. Le Gouvernement autonome de Bougainville connaît actuellement un déficit budgétaire. Environ 50 % de l'ensemble des dépenses sont consacrés aux salaires. L'une des priorités immédiates pour le Gouvernement est de réduire la dépense publique en éliminant 154 postes, ce qui va exiger 1,3 million de kina (environ 450 000 dollars) au titre des indemnités de licenciement.

Pour renforcer ses capacités, le Gouvernement autonome de Bougainville va accorder une plus grande attention à l'autorité traditionnelle et aux coutumes, notamment en redynamisant les conseils des anciens. La société bougainvillaise, qui est structurée en petits groupes, se prête bien à la création d'institutions locales capables de maintenir l'ordre et de promouvoir les droits de l'homme. Faire appel aux autorités locales permettra de maintenir la dynamique de paix et de réconciliation entre Bougainvillais.

L'économie de Bougainville est actuellement une économie de subsistance, avec quelques exportations de produits agricoles et maritimes. À moins d'entreprendre d'importants projets miniers, il y a peu de chances que l'on parvienne à satisfaire les fortes attentes de la population en matière de meilleurs services publics pour ce qui est d'un niveau de vie plus élevé. Dans son discours inaugural, le Président Kabui a indiqué que son gouvernement avait l'intention de lancer des négociations avec le Gouvernement national et la société minière Bougainville Copper Limited sur le transfert des actifs de la société et de ses droits de prospection au Gouvernement autonome de Bougainville dès que cela sera faisable. Parce que la présence de Bougainville Copper Limited à Bougainville est une question sensible, le Gouvernement pourrait à l'avenir organiser de larges consultations avec la population sur la reprise potentielle de l'exploration et de l'exploitation minières. Pour l'instant, l'agriculture – surtout la production de cacao et de coprah et la sylviculture – représente l'option la plus prometteuse pour créer immédiatement des emplois durables.

J'aimerais maintenant dire quelques mots à propos de la coordination de l'action des donateurs et des programmes des Nations Unies à Bougainville pour l'avenir.

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) assume désormais un rôle moteur pour aider l'administration à créer un système de coordination de l'action des donateurs. Le système aurait pour but d'éviter les doubles emplois et de rendre l'assistance plus efficace. Tout nouvel effort devrait être complémentaire par rapport à l'assistance existante. Le dialogue des donateurs sur Bougainville, qui doit se tenir cet automne en Papouasie Nouvelle-Guinée, devrait poser des bases solides pour une coopération plus étroite entre les donateurs et l'administration de Bougainville, en vue d'atteindre les priorités économiques de cette dernière.

Le PNUD, en collaboration avec l'Agence australienne pour le développement international, prévoit de dispenser des formations pour les postes de Greffier et de Président du Parlement, afin que les pratiques et procédures soient comprises et suivies conformément aux exigences constitutionnelles, juridiques et autres. Il sera proposé aux membres du Parlement de Bougainville de suivre des programmes de sensibilisation concernant l'importance de la Chambre des Représentants en tant qu'institution appelée à rendre des comptes. Une assistance technique sera également fournie pour la mise en place d'un système de commissions parlementaires.

Un autre projet du PNUD concernera la planification et l'appui aux communautés. Ce projet portera sur des questions de gouvernance et de direction au niveau local et impliquera les conseils d'anciens, les jeunes, les femmes et d'autres institutions locales. Le projet mettra l'accent sur la

viabilité à long terme des institutions locales et leur intégration dans l'administration. Il y aura aussi un appui direct à des institutions communautaires importantes chargées du maintien de l'ordre. Le PNUD fournira aussi une assistance aux petits exploitants agricoles pour l'organisation de leur production, l'extension de leurs exploitations, l'accès au marché et la formulation de politiques. Il élargira aussi les communications par courrier électronique, en faisant appel à des transmetteurs radio existants au lieu de lignes téléphoniques pour établir les connexions. Des systèmes semblables ont déjà été introduits avec succès aux Îles Salomon.

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a démarré la mise en place de programmes d'éducation élémentaire, de protection des enfants, de santé et de nutrition, avec d'importants éléments liés au VIH/sida. Des projets vont aussi être élaborés pour tenter d'améliorer l'accès à l'éducation scolaire, notamment pour les femmes. L'UNICEF va faciliter des efforts au niveau des communautés pour tenter de réduire la maltraitance à l'égard des enfants et la discrimination à l'encontre des victimes du VIH/sida. De plus, un ensemble de projets d'assainissement, de nutrition, de lutte contre le paludisme, de soins de maternité et de vaccination seront lancés dans les communautés où les dirigeants solliciteront une telle assistance. Une autre institution des Nations Unies, le Fonds des Nations Unies pour la population, s'emploie, en collaboration avec le Ministère de la planification nationale et du développement rural de Papouasie Nouvelle-Guinée, à aider les services du Gouvernement chargés de l'aménagement du territoire à analyser l'évolution de la population. Pour sa part, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme formera des délégués femmes à la prise de responsabilités et à d'autres compétences.

J'ai fourni un bref aperçu des activités que je prévois pour l'avenir. Mais avant de terminer, j'aimerais témoigner notre reconnaissance aux membres du Conseil pour l'appui qu'ils ont fourni au Bureau politique des Nations Unies et à la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville qui lui a succédé, dans la mise en œuvre de leurs mandats. Cette expérience a été marquée par une coopération réussie aux niveaux international, régional, national et local. Le Secrétaire général est prêt à fournir une assistance supplémentaire aux parties dans la phase de consolidation de la paix après le conflit à Bougainville.

Le moment présent est également propice à quelques brèves réflexions sur l'ensemble de l'expérience des Nations Unies à Bougainville. La guerre à Bougainville a peu retenu l'attention internationale, mais elle a été sanglante. Environ 15 000 personnes ont perdu la vie dans le conflit au cours des années 1980 et 1990, ce qui représente un lourd tribut pour une population d'environ 160 000 habitants à l'époque. Le conflit s'est déclenché autour de l'utilisation des ressources naturelles mais a pris à la longue des caractéristiques qui se sont retrouvées dans différentes parties du monde au cours de la même période : violence contre les citoyens, absence de respect du droit humanitaire, mélange d'objectifs militaires et délictueux et, avant tout, souffrance infligée à des individus innocents.

Le processus actuel vers la paix, qui a démarré avec le processus de Burnham en 1997, l'Accord de Lincoln de 1998 et l'Accord de paix de Bougainville de 2001, a offert des possibilités de guérison. Conformément aux traditions de Bougainville, la réconciliation et la justice réparatrice ont joué un rôle essentiel. Pour les Nations Unies, cette expérience a été riche en enseignements sur la consolidation de la paix après le conflit et la nécessité de respecter pleinement et d'incorporer les cultures et traditions locales. Les Nations Unies ont été intégrées au processus consistant à « briser les lances et réparer les cœurs », selon l'expression employée par l'éminent auteur et éducateur Pat Howley, qui est bien connu des Bougainvillais et d'autres peuples du Pacifique Sud, au sujet de la consolidation de la paix.

Aujourd'hui, à l'orée d'une nouvelle période de consolidation de la paix, le système des Nations Unies a élaboré des éléments supplémentaires, dont certains que j'ai suggérés dans mon exposé d'aujourd'hui, comme dans mes précédents exposés. Les fondations posées jusqu'à présent nous donnent des raisons de croire que, dans cette nouvelle phase, le système des Nations Unies, appuyé par les pays donateurs, sera à nouveau en mesure d'apporter une aide utile.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Türk de son exposé.

Comme il n'y a pas de liste d'orateurs pour les membres du Conseil, je les invite à indiquer dès maintenant aux représentants du Secrétariat s'ils souhaitent prendre la parole.

M. Oshima (Japon) (*parle en anglais*) : Permettez-moi tout d'abord, M. le Président, de vous féliciter de votre accession à la présidence pour le mois de juillet. Vous pouvez compter sur une pleine coopération de la part de ma délégation. Nous serons ravis de travailler sous votre direction avec vous ainsi qu'avec d'autres membres du Conseil. Nous souhaitons aussi rendre hommage à l'Ambassadeur de La Sablière de la France pour la manière très efficace dont il a dirigé les travaux du Conseil durant le mois de juin. J'aimerais aussi remercier le Secrétaire général adjoint Danilo Türk pour son dernier exposé très riche en informations sur la situation à Bougainville, alors que la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville (MONUB) achève ses travaux. Nous félicitons le Secrétariat ainsi que la MONUB pour le rôle important qu'ils ont joué dans le processus de paix à Bougainville.

Nous avons le plaisir de confirmer à la présente séance du Conseil la conclusion couronnée de succès du mandat de la MONUB. La satisfaction du travail bien fait que l'on sent dans la salle du Conseil était bien reflétée dans la déclaration présidentielle faite précédemment. Je ne répéterai pas le contenu de la déclaration, mais j'aimerais simplement souligner que c'est grâce aux efforts du peuple de Bougainville, ainsi qu'à ceux du Gouvernement de la Papouasie Nouvelle-Guinée, qu'un résultat positif a été obtenu. Mon gouvernement rend hommage au peuple de Bougainville et au Gouvernement de la Papouasie Nouvelle-Guinée pour leur succès.

Nous souhaitons saisir cette occasion pour transmettre nos meilleurs vœux à M. Joseph Kabui, Président du Gouvernement autonome, ainsi qu'aux autres représentants élus, à l'heure où ils s'engagent dans des efforts visant à assurer une paix durable et le développement économique de la région.

Nous sommes aussi satisfaits de savoir que le Japon a contribué à ce processus, en participant aux démarches d'assistance électorale et régionale par l'envoi d'observateurs et la fourniture du matériel nécessaire. Nous espérons que ces contributions, et celles des autres pays et organisations régionales, ont facilité les efforts de paix.

La tenue réussie des élections à Bougainville marque certes un tournant dans le processus de paix, mais nous sommes encore confrontés à des défis. En tout premier lieu, le renforcement de l'ordre public dans la région est la priorité la plus absolue. Même après l'investiture du Gouvernement autonome, la situation en matière de sécurité reste fragile. Si nous voulons ancrer fermement l'ordre public, la coopération internationale est requise pour le renforcement de la force de police et pour la collecte et l'élimination des armes dans la zone d'exclusion.

Deuxièmement, le développement économique durable de Bougainville est d'une importance critique pour la région au cours la nouvelle phase de consolidation de la paix. Il sera nécessaire que la communauté internationale continue d'apporter son aide jusqu'à ce que l'économie de Bougainville soit davantage autosuffisante. Cet appui et cette coopération ne devraient pas uniquement venir de la région mais également d'un ensemble plus large de pays, ainsi que des organismes pertinents des Nations Unies, comme l'a souligné M. Türk. Le Japon, pour sa part, reste attaché, par le biais de consultations étroites avec le Gouvernement papouan-néo-guinéen, à poursuivre d'octroyer son appui et sa coopération économique et technique dans les domaines où les besoins sont les plus grands, tels que l'infrastructure, l'éducation et la santé.

Troisièmement, la promotion de la réconciliation avec ceux qui demeurent dans la zone d'exclusion est tout aussi importante. Pour que la stabilité de Bougainville soit viable, tous les peuples de la région devraient pouvoir tirer parti des dividendes de la paix, et la participation au Gouvernement autonome devrait être ouverte à tout le monde. Dans ce but, les Mekamui devraient respecter les résultats des élections et coopérer activement avec le Gouvernement pour le développement économique de leur région.

Pour terminer, je souhaiterais redire, que même après les délibérations finales du Conseil de sécurité d'aujourd'hui sur la question, le Japon continuera de suivre étroitement l'évolution de la situation alors que les habitants de Bougainville s'efforcent de consolider la paix.

M. Valle (Brésil) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je vous félicite, Monsieur le Président, à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de juillet, et je suis convaincu que cette période sera productive. De plus, je félicite l'Ambassadeur de La Sablière qui a dirigé avec succès nos travaux durant le mois de juin, qui avait un programme très chargé.

Je remercie le Sous-Secrétaire général Danilo Türk de son exposé important et le félicite vivement pour le rôle qu'il a joué dans le processus.

Le Brésil se félicite de la tenue des premières élections générales du 20 mai au 9 juin en vue d'élire le Président et les membres de la Chambre des Représentants de la région autonome de Bougainville et souhaite plein succès aux autorités nouvellement élues. Il va sans dire que réaliser la paix est assurément beaucoup plus difficile et exigeant que de gagner un conflit. Dans le cas de Bougainville, nous sommes heureux de dire qu'il n'y a ni gagnants ni perdants.

Le Gouvernement autonome de Bougainville, qui sera dirigé par le Président Joseph Kabui entame une nouvelle étape dans l'application de l'Accord de paix. Nous reconnaissons le rôle essentiel joué par le Gouvernement papouan-néo-guinéen et par les dirigeants de Bougainville pour aplanir leurs divergences d'une manière cohérente et acceptable pour les deux parties.

Nous exhortons tous ceux qui ont choisi librement à ce stade de ne pas participer au processus électoral de respecter le résultat de ces élections libres et justes. Nous invitons tous les Bougainvillais à joindre leurs efforts afin d'appuyer le Gouvernement nouvellement élu dans ses initiatives de consolidation de la paix.

À cette occasion, nous rendons également un hommage particulier aux autres partenaires internationaux qui ont participé au règlement pacifique de ce conflit malheureux, à savoir le Commonwealth et les pays de la région, y compris les membres du Forum des îles du Pacifique.

Comme cela a été reconnu dans la déclaration présidentielle adoptée par le Conseil de sécurité le 15 juin, les résultats obtenus par la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville et par son prédécesseur, le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville, sont la preuve qu'une petite mission politique spéciale des Nations Unies dotée d'un mandat clairement défini et jouissant de l'acceptation des acteurs politiques locaux, peut, en toute efficacité et efficience, concourir de manière décisive aux efforts pour régler tel ou tel conflit régional, et devrait par conséquent être comptée comme un exemple de réussite et servir de point de référence pour l'avenir.

Le Brésil souligne qu'il continuera d'appuyer le peuple de Bougainville et appelle la communauté internationale, en particulier les institutions financières internationales, la communauté des donateurs et les organismes spécialisés des Nations Unies, à aider les acteurs locaux et le Gouvernement papouan-néo-guinéen à remplir leurs objectifs de développement économique et social, qui est essentiel à une paix durable dans la région.

M. Baja (Philippines) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je souhaite vous féliciter, Monsieur le Président, à l'occasion de l'accession de la Grèce à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois, et féliciter l'Ambassadeur de La Sablière et sa délégation pour la manière excellente et efficace avec laquelle ils ont dirigé le Conseil au cours de la présidence française.

Je remercie le Sous-Secrétaire général Danilo Türk de sa présentation détaillée de ce qui peut être décrit comme l'un des succès de l'Organisation des Nations Unies dans la mise en œuvre d'un processus de paix. Je souhaiterais également, au nom de ma délégation, lui exprimer nos félicitations pour ses services et sa contribution dévoués à la tâche de gestion, au nom de l'Organisation des Nations Unies, des situations d'après-conflit dans toutes les parties du monde, par le biais des missions politiques de l'Organisation des Nations Unies. Danilo est le premier haut fonctionnaire de l'Organisation des Nations Unies qui, après l'élection des Philippines en 2003, m'a parlé de ce que recouvre la participation au Conseil.

La grande réussite de Bougainville doit beaucoup à la persévérance, à la volonté politique, au courage et à la sagesse des dirigeants et du peuple de Papouasie-Nouvelle-Guinée et à ceux du nouveau gouvernement autonome de Bougainville. Ma délégation félicite les habitants de Bougainville et le Gouvernement autonome de Bougainville pour la tenue réussie des premières élections générales du 20 mai au 9 juin, en vue d'élire le Président et la Chambre des Représentants. Nous louons le peuple et les dirigeants de Papouasie-Nouvelle-Guinée d'avoir franchi une étape importante dans le processus de paix de Bougainville avec l'investiture le 15 juin du premier Gouvernement autonome de Bougainville. Comme le Représentant permanent de la Papouasie-Nouvelle-Guinée le dirait, sept coups en-dessous du par est un très bon résultat.

Deuxièmement, Bougainville est également un exemple du rôle clef joué par l'Organisation des Nations Unies en encourageant et en mettant en œuvre l'Accord de paix conclu par les parties au conflit. Depuis le moment où l'Organisation des Nations Unies a été appelée par le Gouvernement papouan-néo-guinéen à jouer un rôle dans le processus de paix et a créé le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville en août 1998, l'Organisation a joué un rôle de premier plan dans le processus de paix et de réconciliation, agissant en tant que médiateur entre les parties au conflit. Elle a supervisé le Plan d'élimination des armes qui a contribué de manière importante à la stabilisation de la situation en matière de sécurité, qui à son tour a créé le climat propice à la tenue d'élections pacifiques et crédibles. Parallèlement à cette stabilisation, l'Organisation des Nations Unies a également contribué à l'aspect politique du processus de paix avec la création de la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville et en tant que Président du Comité consultatif pour le processus de paix surveillant la mise en œuvre du processus constitutionnel qui a abouti à l'adoption de la Constitution du Gouvernement autonome et à la préparation des élections. Les deux missions successives, bien que petites, ont clairement fait la preuve de la contribution essentielle qu'une mission spéciale des Nations Unies dotée d'un mandat clairement défini peut apporter à une situation de conflit.

Troisièmement, les pays de la région, en particulier l'Australie et les membres du Forum des îles du Pacifique, peuvent être fiers à juste titre de la grande réussite de Bougainville en raison de l'appui essentiel qu'ils ont apporté en aidant à mettre pacifiquement terme au conflit.

Il va de soi que des tâches difficiles attendent Bougainville, tel que l'a souligné le Sous-Secrétaire général. Il faudra, par exemple, mettre en place une administration performante et autonome; mettre sur pied une police, un appareil juridique et un système judiciaire crédibles; remplir les conditions budgétaires d'un gouvernement autonome digne de ce nom; et favoriser le développement économique. Tout cela exigera l'unité et la coopération de l'ensemble des dirigeants bougainvilliens, que nous exhortons à agir dans ce sens.

La reconstruction constitue à présent l'entreprise la plus urgente du nouveau Gouvernement. L'aide de la communauté internationale, plus précisément de l'Organisation des Nations Unies et des donateurs régionaux, jusqu'à présent très généreuse, s'impose plus que jamais. Elle est indispensable pour préserver les acquis obtenus grâce au processus de paix, mais aussi pour veiller à ce que toute la population de Bougainville profite des fruits de la paix.

Enfin, comme l'a souligné le Sous-Secrétaire général, le succès exemplaire de Bougainville offre un certain nombre d'enseignements qui pourront être utiles dans d'autres situations d'après-conflit. À nous de tirer ces enseignements.

M. Denisov (Russie) (*parle en russe*) : Monsieur le Président, avant toute chose, je m'associe à toutes les délégations qui vous ont souhaité plein succès, à vous-même et à vos collègues de la mission grecque, à la présidence du Conseil. Nous félicitons l'Ambassadeur de France, M. de La Sablière, de son excellent travail à la présidence au mois de juin. Nous remercions le Sous-Secrétaire général Türk de son exposé détaillé sur l'évolution du règlement de la situation à Bougainville et de sa contribution à ces progrès.

Nous nous félicitons de la bonne tenue des élections à Bougainville et de la formation d'un gouvernement autonome sur l'île. L'accession de Bougainville à la pleine autonomie constitue un moment historique du processus de paix de Bougainville et marque le début d'une nouvelle étape dans l'exécution de l'Accord de paix. De plus, nous apprécions grandement les efforts déployés par le Gouvernement papouan-néo-guinéen et les dirigeants bougainvilliens pour s'acquitter de toutes leurs obligations dans les délais.

Nous remercions la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville (MONUB), qui mène à bien son mandat, ainsi que son prédécesseur, le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville. Maintenant que l'ONU a rempli son rôle politique dans le processus de paix, ses efforts doivent porter en priorité sur le relèvement et le renforcement des capacités de la province autonome à long terme. De notre point de vue, les organismes et programmes compétents des Nations Unies, ainsi que les partenaires et donateurs régionaux et internationaux, doivent concentrer leurs efforts sur ces domaines.

Pour terminer, je voudrais faire miennes les paroles chaleureuses adressées à M. Türk, qui termine

sa mission au sein du Département des affaires politiques. Nous le remercions de sa coopération efficace et fructueuse avec le Conseil de sécurité et, en particulier, avec notre délégation. À notre tour, nous lui souhaitons plein succès dans ses futures entreprises.

M. Zhang Yishan (Chine) (*parle en chinois*) *:* Comme c'est la première fois que le Conseil de sécurité se réunit ce mois-ci, je voudrais, au nom de la délégation chinoise, remercier l'Ambassadeur de La Sablière d'avoir dirigé nos travaux avec succès pendant le mois de juin. Par ailleurs, je vous félicite, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil pour le mois de juillet et vous souhaite plein succès dans la conduite des travaux du Conseil. Vous pouvez compter sur tout l'appui de la délégation chinoise.

La délégation chinoise remercie le Sous-Secrétaire général, M. Türk, de son exposé sur l'évolution de la situation à Bougainville. Nous notons avec satisfaction que les élections générales organisées le mois dernier pour élire le Président et les membres du Gouvernement autonome ainsi que les membres de la Chambre des représentants de la région autonome se sont déroulées avec succès. Le processus de prestation de serment des responsables et des représentants élus s'est déroulé sans incident. C'est un accomplissement remarquable et une étape décisive dans le processus de paix de Bougainville.

À cet égard, la Chine adresse ses plus vives félicitations au Gouvernement autonome et au peuple de Bougainville et rend hommage au Gouvernement papouan-néo-guinée pour les efforts inlassables qu'il a consentis afin d'appliquer toutes les dispositions de l'Accord de paix.

La présente séance sera la dernière du Conseil de sécurité consacrée à la question de Bougainville. Nous félicitons le Conseil de sécurité d'avoir accompli avec succès sa mission liée au processus de paix de Bougainville. Nous félicitons également la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville (MONUB) de s'être acquitté de sa mission.

Au fil des ans, sous la direction successive des représentants spéciaux du Secrétaire général, la MONUB et son prédécesseur, le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville, ont réalisé un excellent travail en parvenant à instaurer une confiance mutuelle entre les parties au processus de paix de Bougainville, servant ainsi de modèles aux missions de petite taille chargées de gérer des conflits régionaux. Leur action fait honneur à l'ONU et fourni des enseignements utiles sur les améliorations à apporter aux efforts de maintien de la paix des Nations Unies en cette année de réforme.

Avant cette phase historique, le relèvement et la reconstruction de Bougainville n'ont pas été sans heurts, compte tenu de l'ampleur des problèmes et des difficultés que la province a dû surmonter. Nous espérons sincèrement que le Gouvernement autonome se montrera à la hauteur des attentes du peuple et restera attaché à la réconciliation politique et au développement économique. Nous prions instamment les différentes forces politiques de Bougainville de respecter la volonté populaire et de soutenir le Gouvernement autonome dans ses efforts.

Nous demandons également à la communauté internationale de garder son intérêt pour la situation de Bougainville et d'aider le Gouvernement autonome à accélérer la cadence avec laquelle il améliore sa gestion des affaires publiques et à apporter des améliorations concrètes dans la vie de la population.

Nous sommes certains qu'avec l'appui vigoureux du Gouvernement papouan-néo-guinéen, le concours de la communauté internationale et les efforts assidus de la population locale, le rêve d'une Bougainville pacifique et dynamique deviendra réalité.

M. Mahiga (Tanzanie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, nous vous félicitons, à notre tour, de votre accession à la présidence du Conseil pour le mois de juillet. Vous pouvez compter sur toute notre coopération et tout notre appui. Nos félicitations s'adressent également à l'Ambassadeur de La Sablière et à sa délégation, qui ont su diriger avec dynamisme les affaires du Conseil pendant le mois de juin. Nous remercions également M. Danilo Türk de son exposé très complet sur les progrès accomplis à Bougainville et ses perspectives d'avenir.

Nous félicitons de leur élection M. Joseph Kabui et les nouveaux membres de la Chambre des représentants de Bougainville. Nous leur souhaitons plein succès dans les tâches qui les attendent. Dans le même ordre d'idée, nous prenons note de la précieuse contribution de nombreux individus et institutions au processus de paix à Bougainville. Nous sommes certains que ces contributions utiles continueront de dynamiser le Gouvernement autonome de Bougainville,

qui se prépare à sa nouvelle mission et s'engage sur la voie de la sécurité.

Nous félicitons également le Gouvernement et le peuple papouan-néo-guinéens de leur compréhension et de leur coopération, qui ont permis aux élections présidentielle et législatives à Bougainville de se dérouler avec efficacité, dans la transparence et dans la paix, ainsi qu'a pu le constater l'équipe d'observateurs internationaux.

Nous rendons hommage à la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville et à celle qui l'a précédée, le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville, pour leur contribution capitale au règlement efficace du conflit de Bougainville. Les deux missions des Nations Unies à Bougainville ont démontré avec compétence l'ingéniosité dont sont capables, dans des circonstances difficiles, les petites missions dotées de mandats bien définis. L'appui apporté par la communauté internationale – avec une contribution importante, notamment, des pays de la région, de concert avec le Commonwealth et le Forum des îles du Pacifique – est à saluer et doit servir de modèle pour les initiatives et les stratégies régionales de règlement des conflits à d'autres endroits du monde.

Nous espérons que le Gouvernement autonome de Bougainville qui vient d'être mis en place honorera les engagements qu'il a pris pendant les élections en trouvant les moyens d'associer activement les autres dirigeants, y compris ses adversaires aux élections, à l'œuvre qui représente les aspirations communes du pays. Dans le même esprit, la nouvelle direction devra s'atteler à constituer un Gouvernement de rassemblement faisant fond sur l'expérience, l'engagement et les capacités des autres dirigeants. Quant à ceux qui n'ont pas participé au processus électoral, nous leur demandons instamment d'en respecter le résultat, comme nous demandons à ceux qui ont des réserves au sujet de ce résultat, de les faire valoir de façon pacifique et conforme au droit.

Les tâches et les difficultés qui attendent Bougainville sont nombreuses, comme, par exemple, la mise en place de capacités administratives et d'une économie à même d'assurer la viabilité du Gouvernement autonome en donnant à la population des possibilités de progression et une plus large prospérité communautaire. Alors que le Gouvernement autonome de Bougainville prend ses fonctions, nous voulons croire qu'il restera en étroite collaboration et en bonne entente avec le Gouvernement national, afin que les dispositifs de Gouvernement autonome prévus à Bougainville fonctionnent bien, dans l'intérêt et la satisfaction de tous. Après les chocs et les tribulations du passé récent, Bougainville a besoin de se reconstruire et de se relever. Elle a besoin d'un appui constant de ses partenaires et amis pour relancer son économie et pour survivre durablement.

Sortie victorieuse du plus fort de la crise, Bougainville est maintenant engagée sur la voie d'un avenir prometteur. La population de Bougainville doit se voir donner une nouvelle occasion de faire fond sur la paix qui règne actuellement. C'est une considération dont il faudra tenir compte, comme l'a souligné M. Türk dans son exposé de ce matin, dans la stratégie de sortie actuelle comme dans la stratégie future concernant la présence des Nations Unies à Bougainville.

M. Motoc (Roumanie) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, j'ai plaisir à vous souhaiter la bienvenue et à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Je saisis également cette occasion pour remercier l'Ambassadeur de la Sablière et son équipe de la façon remarquable dont ils ont conduit les travaux du Conseil de sécurité durant le mois de juin.

C'est avec plaisir que je me joins aux autres membres du Conseil pour remercier le Sous-Secrétaire général, M. Danilo Türk, de ce nouvel exposé solide et instructif, cette fois sur les derniers événements à Bougainville et les activités de la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville.

La Roumanie se félicite des progrès notables enregistrés dans la mise en œuvre du processus de paix à Bougainville, qui vient d'entrer dans une nouvelle phase avec le succès des élections. Nous saluons la population et les dirigeants de Bougainville, qui se sont engagés si résolument dans la voie de cet important succès. Nous saluons la mise en place du Gouvernement autonome de Bougainville, que nous assurons de tout notre soutien dans son action de consolidation de la paix.

Nous saluons le rôle remarquable joué par la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville à l'appui d'un règlement durable du conflit par une gestion réussie du processus de paix. Le bon déroulement des élections et la mise en place du nouveau Gouvernement autonome de Bougainville

conduisent naturellement à la conclusion de la Mission d'observation des Nations Unies, qui s'est acquittée avec efficacité des tâches qui lui étaient confiées.

La Roumanie souhaite elle aussi insister sur la nécessité du maintien d'une aide internationale importante, et notamment de l'assistance des organismes et programmes des Nations Unies. L'aide est encore nécessaire, en effet, pour le redressement et le renforcement des capacités des autorités de Bougainville de consolider les progrès réalisés jusqu'à présent.

Je voudrais saluer le Gouvernement papouan-néo-guinéen, ainsi que les parties bougainvillaises, pour tous les efforts consentis dans le cadre du processus de paix. Je voudrais également mettre en exergue le rôle joué par les pays de la région, ainsi que par les institutions spécialisées des Nations Unies et les donateurs internationaux, qui ont soutenu le processus de paix et auxquels notamment on doit le succès que Bougainville représente aujourd'hui.

Je tiens à souligner l'exemple positif que représente Bougainville pour la façon dont une mission des Nations Unies peut être menée à bien. Nous tirons inspiration et confiance de la gestion de cette situation, ce qui tombe à point nommé au moment où la communauté internationale débat du processus de réforme des Nations Unies en vue d'améliorer l'efficacité de l'Organisation et la mesure dans laquelle elle répond aux objectifs que sont la protection de notre liberté et l'amélioration de notre vie.

Enfin, je saisis cette occasion pour féliciter chaleureusement M. Danilo Türk, distingué représentant des meilleures traditions diplomatiques et politiques de notre région, pour son dévouement et le travail remarquable qu'il a accompli au service de l'ONU comme haut fonctionnaire du Département des affaires politiques. Nous lui savons gré de l'ensemble de sa contribution.

M. Mayoral (Argentine) (*parle en espagnol*) : Pour commencer, je voudrais vous adresser, Monsieur le Président – Monsieur Vassilakis, nos félicitations, pour votre élection à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de juillet et tous nos voeux de succès à la tête des travaux du Conseil – succès dont nous sommes déjà sûrs connaissant vos capacités et votre talent. Deuxièmement, nous souhaitons également remercier et féliciter l'Ambassadeur de France, M. Jean-Marc de la Sablière, et toute sa délégation, de l'excellent travail qu'ils ont réalisé à la tête des travaux du Conseil au cours du mois écoulé. Je voudrais également remercier le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, M. Danilo Türk, des informations qu'il nous a apportées sur la situation à Bougainville.

Nous nous joignons aux autres membres du Conseil de sécurité pour exprimer notre satisfaction face au bon déroulement des élections provinciales et à la constitution du Gouvernement autonome de Bougainville. Ce sont là d'importants jalons du processus de paix dans l'île, grâce auxquels nous pouvons passer à une nouvelle phase du processus de mise en œuvre de l'accord de paix.

À cet égard, nous voudrions féliciter le Gouvernement papouan-néo-guinéen et le Gouvernement et la population de Bougainville des efforts réalisés pour faire progresser le processus de paix et respecter pleinement leurs obligations mutuelles. Nous exhortons tous les secteurs de Bougainville à apporter leur appui aux travaux du Gouvernement autonome qui vient d'être mis en place, et que dirige le Président Joseph Kabui.

Enfin, nous ne pouvons omettre de citer et de féliciter la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville et celle qui l'a précédée, le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville, pour les efforts et le travail qu'elles ont consentis pour maintenir ce processus sur les rails pendant toutes ces années. Nous exprimons notre reconnaissance aux pays de la région et à la communauté des donateurs pour leur importante contribution à cette fin.

Dans les circonstances actuelles, on peut considérer que cette étape de la participation politique des Nations Unies à Bougainville s'est achevée avec succès, pour laisser place à une nouvelle phase de consolidation des acquis obtenus, dans laquelle les organisations humanitaires et de développement du système viendront compléter le cycle en assumant à leur tour le rôle moteur.

Au vu des progrès réalisés, nous sommes heureux de noter que les préalables requis pour la stratégie de sortie de la MONUB ont été réunis et que la Mission se prépare à fermer ses bureaux sur l'île. Il nous semble que la contribution de la MONUB et du Bureau politique, son prédécesseur, illustre l'impact important qu'une présence réduite des Nations Unies dotée d'un mandat clairement défini peut avoir dans la recherche

d'un règlement à tel ou tel conflit régional. Nous estimons que, dans ce cas, les résultats obtenus dépassent la valeur des investissements consentis par la communauté internationale toutes ces années.

Enfin, nous demandons que soit maintenu un appui international aux efforts du Gouvernement papouan-néo-guinéen et du peuple de Bougainville afin de poursuivre la consolidation d'une paix durable, la reconstruction et le développement économique.

M. Scott (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je voudrais vous féliciter, Monsieur le Président, au moment où vous assumez la présidence du Conseil, et remercier le Représentant permanent de la France pour la manière dont il a présidé le Conseil durant le mois de juin. Je tiens également à remercier Danilo Türk, Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, de sa déclaration détaillée et de sa contribution au succès de l'effort entrepris par les Nations Unies à Bougainville.

L'entrée en fonctions du premier Gouvernement autonome de Bougainville, le 15 juin dernier, a représenté un événement marquant après 10 années de conflit dans la province papouane-néo-guinéenne – conflit qui a fait plus de 25 000 morts. Une équipe de surveillance internationale n'a signalé aucun acte de violence grave ou d'intimidation des électeurs durant les élections du 31 mai, en dépit de l'absence de soutien extérieur en matière militaire ou de police. Des observateurs avaient craint que le départ des forces de sécurité extérieures compromettent gravement le déroulement des élections, mais tout au mérite du peuple de Bougainville, les élections du 31 mai se sont déroulées sans désordre indu ni fraude. L'entrée en fonctions couronnée de succès du nouveau Gouvernement marque l'une des dernières étapes du processus de paix.

Les États-Unis souhaitent féliciter le Président élu Joseph Kabui et les membres de la Chambre des représentants de la région autonome de Bougainville. Nous leur souhaitons plein succès dans la réalisation des aspirations du peuple de Bougainville. En même temps, nous les appelons à respecter l'issue démocratique des élections et à coopérer de manière constructive avec leur nouveau gouvernement légitime pour un avenir pacifique et prospère.

Les États-Unis rendent également hommage au Gouvernement papouan-néo-guinéen pour sa détermination à mettre pleinement en œuvre l'Accord de paix de Bougainville. Cela aussi n'aurait pu être possible sans l'appui de la communauté internationale, en particulier des autres pays insulaires du Pacifique et du Forum des îles du Pacifique, et la pleine participation du Conseil de sécurité.

Le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville, et son successeur, la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville, ont tous deux joué un rôle clef qui mérite tout particulièrement nos remerciements. Ce que les États-Unis espèrent être une paix durable à Bougainville est le résultat d'années d'acharnement, de négociation, de médiation et de facilitation du règlement du conflit. Nous exprimons notre gratitude à tous ceux qui ont concouru à la poussée de mouvements démocratiques et à l'essor des institutions qui représentent le meilleur espoir pour la liberté et la paix de l'humanité.

M. de La Sablière (France) : Puisque c'est la première séance du Conseil pour ce mois, je voudrais vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence et vous assurer du plein soutien et de la pleine coopération de ma délégation. Je voudrais également remercier M. Danilo Türk de sa présentation.

Évoquer une mission qui s'achève avec succès est toujours agréable et c'est, je crois, ce que nous faisons tous aujourd'hui de bon cœur. Nous accueillons avec satisfaction la tenue des premières élections générales à Bougainville, du 20 mai au 9 juin 2005. Expression de la volonté des Bougainvilliens, celles-ci marquent un tournant historique dans le processus de paix et ouvrent la voie à une nouvelle étape dans l'application de l'Accord de paix.

Nous félicitons la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les parties de Bougainville qui ont entrepris d'appliquer pleinement cet Accord de paix. Nous souhaitons également dire toute notre appréciation pour la contribution des pays de la région à ce processus. Nous saluons aussi la contribution déterminante de la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville. Cette Mission, dont le mandat expirait le 30 juin, a permis de maintenir l'élan du processus de paix. Elle représente un succès pour l'action de consolidation de la paix des Nations Unies. Il y a sans doute des leçons à tirer de ce succès.

Après l'élection du Gouvernement autonome de Bougainville, il faut consolider ce qui a été acquis et engager la reconstruction. Il convient désormais de

veiller à la bonne coordination des actions des institutions des Nations Unies, comme le Programme des Nations Unies pour le développement et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, et les acteurs bilatéraux en faveur de la consolidation de la paix. Dans tous les cas, nous devons continuer à veiller à la bonne poursuite du processus de sortie de crise dans la région.

Mme Davis (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je me joins aux autres orateurs pour remercier l'Ambassadeur de La Sablière et sa délégation pour la manière fort avisée dont la France a présidé le Conseil durant le mois de juin. Ma délégation s'attend à une présidence tout aussi réussie sous votre direction, Monsieur le Président, ce mois-ci.

Je voudrais remercier le Sous-Secrétaire général Türk aux affaires politiques pour son exposé. Je voudrais également m'associer aux autres orateurs pour rendre hommage à tous ceux qui ont pris part à l'exécution couronnée de succès du mandat de la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville (MONUB). La MONUB a peut-être été l'une des missions de paix les plus réduites des Nations Unies, mais elle a aussi été l'une des plus réussies, et Bougainville est une illustration du succès obtenu dans le règlement des conflits grâce un processus résolu et bien ciblé.

Nous saisissons l'occasion pour féliciter Tor Stenbock et Noël Sinclair, son prédécesseur à la tête de la Mission, pour les efforts qu'ils ont déployés pour atteindre les objectifs fondamentaux de la Mission des Nations Unies et réaliser ce succès.

Nous prenons acte également du rôle central du Gouvernement papouan-néo-guinéen et des parties de Bougainville, de l'importante contribution des États voisins et des pays donateurs, et du rôle positif joué par le peuple de Bougainville, qui a trouvé son aboutissement dans sa participation aux élections du mois dernier. Bien que l'achèvement de la MONUB et la mise en place du Gouvernement autonome de Bougainville annoncent la fin du rôle politique des Nations Unies à Bougainville, la communauté internationale doit cependant continuer de jouer un rôle de poids pour consolider les acquis et relever les défis futurs. À cet égard, nous nous félicitons de la poursuite des activités des organismes de développement et humanitaires des Nations Unies ainsi que de la participation et de l'appui soutenus des États voisins et de la communauté internationale.

Les difficultés auxquelles Bougainville est confrontée demeurent considérables. Comme l'a reconnu le Gouvernement autonome de Bougainville, il faut à présent accorder une grande priorité à la reconstruction et au développement. Nous nous félicitons également de la détermination du Président Kabui à s'attaquer au problème grandissant du VIH/sida qui, s'il n'est pas contenu, risque de compromettre la prospérité future de Bougainville.

M. Benmahidi (Algérie) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de juillet et féliciter également la présidence française pour la manière remarquable dont les travaux du Conseil ont été dirigés le mois dernier.

Je remercie M. Danilo Türk pour l'exposé utile et complet qu'il nous a présenté sur les derniers événements survenus dans le processus de paix à Bougainville. Depuis la signature de l'Accord de paix de Bougainville, le processus de paix a connu des succès considérables. Nous nous félicitons de la tenue le mois dernier des premières élections générales et saluons l'élection du Président et des membres de la Chambre des représentants de la région autonome de Bougainville. Nous tenons à rendre un hommage particulier à la volonté politique et à l'attitude constructive dont ont fait preuve le Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les dirigeants de Bougainville à l'égard du processus de paix.

À présent, il est important que la paix et la stabilité soient instaurées durablement à Bougainville.

Nous saluons l'appui apporté par la communauté internationale, en particulier la contribution importante des pays de la région, des partenaires de la communauté des donateurs, ainsi que du système des Nations Unies. Nous demandons aux organismes concernés des Nations Unies et aux pays donateurs de poursuivre leur aide et de fournir une assistance dans le cadre de la reconstruction post-conflit. La communauté internationale se doit de poursuivre son appui aux efforts consentis par le Gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée et le peuple de Bougainville pour favoriser le développement économique et social et asseoir une paix durable dans la région.

Je voudrais terminer en félicitant la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville et son prédécesseur, le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville, pour l'excellent travail qu'ils ont accompli et pour les efforts déployés pour la réussite de la mise en œuvre de l'Accord de paix.

Mme Løj (Danemark) (*parle en anglais*) *:* Je voudrais vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil pour le mois de juillet, et remercier l'Ambassadeur de La Sablière d'avoir dirigé nos travaux pendant le mois de juin.

Je voudrais également remercier le Sous-Secrétaire général Danilo Türk de l'exposé qu'il a fait aujourd'hui et en fait, de sa contribution au cours des ans aux travaux du Conseil et de l'ONU.

Le Danemark félicite la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville (MONUB) pour le travail qu'elle a accompli. Avec la tenue réussie des élections, mon pays est encouragé par le processus politique. La Mission d'observation a joué un rôle crucial dans les dernières phases du processus et, tout comme les autres missions, a apporté une contribution considérable au succès des travaux de l'ONU à Bougainville. La prestation du serment du nouveau Gouvernement autonome de Bougainville et la dissolution du Comité consultatif sur le processus de paix sont un nouveau jalon pour le processus de paix de Bougainville. Nous encourageons le nouveau Gouvernement à rester sur la voie d'un retour à la stabilité et à la paix, à la démocratie et à la primauté du droit.

Le 26 mai, pendant la présidence danoise du Conseil de sécurité, nous avons eu un débat fructueux sur la consolidation de la paix après un conflit (voir S/PV.5187). Au cours de cette séance, le Représentant permanent de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, S. E. l'Ambassadeur Robert Guba Aisi, nous a fait un excellent exposé de l'évolution de la situation à Bougainville, du conflit civil meurtrier à la paix et à la réconciliation actuelles. Comme l'Ambassadeur Aisi l'a justement fait remarquer, il a fallu une réelle détermination des dirigeants et de la population de Bougainville pour instaurer la paix et choisir le type de gouvernement qui réaliserait le développement et la prospérité. Nous saluons la Papouasie-Nouvelle-Guinée pour le rôle constructif qu'elle a joué pour atteindre cet objectif.

Le Danemark a appuyé la proposition du Secrétaire général de clore la Mission des Nations Unies à Bougainville. Cela ne signifie pas que Bougainville n'est plus digne d'une attention financière et politique internationale. En fait, le succès de Bougainville ne sera complet qu'une fois que son développement socioéconomique sera sur la bonne voie. Les fonds et programmes des Nations Unies sont actifs à Bougainville, ainsi que de nombreux donateurs bilatéraux. Leur assistance est irremplaçable et est la condition préalable à de nouveaux progrès.

Pour ce qui est du programme de consolidation de la paix, Bougainville constitue une réussite qui dépasse toutes les espérances. Le cas de Bougainville est la preuve qu'avec un engagement local, une participation régionale et l'implication des Nations Unies, il est possible de surmonter des conflits, de bâtir la paix et d'instaurer le développement. Le processus de paix de Bougainville est un exemple à suivre si possible et dont on peut tirer des enseignements le cas échéant. Il mérite que nous le reconnaissions à sa juste valeur.

La proposition du Secrétaire général visant à créer une commission de consolidation de la paix est une partie importante de l'intention de la communauté internationale d'améliorer son rôle en matière de consolidation de la paix. Même si Bougainville a déjà dépassé le premier stade de la période d'après conflit et est déjà bien engagée dans la phase de développement, nous devrions tous nous engager activement à veiller à ce que Bougainville continue d'être une réussite dans les années à venir.

M. Zinsou (Bénin) : Monsieur le Président, ma délégation s'associe pleinement aux félicitations qui vous ont été présentées pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de juillet 2005, ainsi qu'à l'hommage rendu à l'Ambassadeur de France, M. de La Sablière, pour l'excellente manière dont il a dirigé les travaux du Conseil au cours du mois dernier.

Nous remercions le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, M. Danilo Türk, de son excellente présentation sur l'heureux aboutissement du processus de paix à Bougainville. L'Organisation des Nations Unies vient d'enregistrer dans ses annales un cas de réussite incontestable, une réussite qui récompense les efforts soutenus déployés par l'Organisation à Bougainville pour assurer une médiation permanente entre les parties et les aider à surmonter leurs

divergences et à bâtir de nouvelles relations de confiance réciproque. De 1998 à ce jour, que de chemin parcouru! Cette œuvre de longue haleine s'est concrétisée étape par étape. Chacune des étapes, rappelée ici par le Sous-Secrétaire général, fut marquée par de réels défis. Et si nous parlons aujourd'hui de la réussite du processus de paix, c'est que ces défis ont été relevés dans une dynamique soutenue. Cela a été fait sous l'œil vigilant et bienveillant du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville et de la Mission qui lui a succédé, la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville (MONUB). Le résultat est tout à leur honneur.

Nous rendons hommage au peuple, aux autorités et aux dirigeants de Bougainville. Nous saluons particulièrement les donateurs qui ont aidé le Gouvernement central à remplir ses obligations dans le cadre du processus de paix. L'Organisation des Nations Unies devrait tirer toutes les leçons de cette expérience historique pour renforcer ses capacités en matière de consolidation de la paix.

Cependant, l'achèvement du processus de paix n'a pas pour autant éliminé tous les problèmes à résoudre par la province pour promouvoir son développement durable. Il importe que le Gouvernement et le Parlement de la province s'attellent à assumer leurs responsabilités pour assurer la viabilité et le renforcement du régime d'autonomie régionale qui lui a été conféré. Il importe que les autorités de Bougainville s'attachent à réduire la forte dépendance vis-à-vis des subventions du Gouvernement central due aux faibles taux de mobilisation des ressources locales pour la couverture du budget de la province. Nous exhortons les pays donateurs à continuer de soutenir les efforts du Gouvernement de Bougainville. Nous sommes également confiants que le nouveau Gouvernement provincial saura gérer au mieux les relations avec les responsables de la zone d'exclusion.

Il y a lieu de réfléchir à la manière d'intégrer les forces qui sont restées en dehors du processus de paix. Cela permettra de parachever par exemple la récupération des armes encore en circulation.

Au vu de ces considérations, ma délégation plaide pour que l'ONU se donne les moyens de continuer à suivre l'évolution de la situation en Papouasie-Nouvelle-Guinée après la clôture de la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Grèce.

Comme tous les orateurs précédents, je tiens à remercier le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, M. Danilo Türk, de son dernier exposé sur les travaux de la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville (MONUB). La présente séance vise à célébrer officiellement l'achèvement réussi du mandat de la MONUB le 30 juin. Ma délégation rend hommage à sa contribution cruciale à la consolidation de la paix et de la gouvernance démocratique dans la province de Bougainville.

J'ai le plaisir d'exprimer mes chaleureuses félicitations au Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et au peuple et aux dirigeants de Bougainville pour leur détermination à appliquer pleinement l'Accord de paix de 2001. Nous félicitons également le Président du Gouvernement autonome, M. Joseph Kabui.

La voie de la paix et de la démocratie a été longue pour le peuple de Bougainville. En chemin, il a pu compter sur un allié très fidèle et très fiable, la MONUB, qui a effectivement occupé la présidence du Comité consultatif sur le processus de paix, facilité le dialogue entre les parties adverses et contribué à mener à bien le plan d'élimination des armes et la destruction de quelque 2 000 armes.

Nous remercions sincèrement M. Tor Stenbock, Directeur de la MONUB et Représentant spécial du Secrétaire général, et tous les membres du personnel de la Mission des Nations Unies, qui ont été au service de la paix à Bougainville au cours des sept dernières années. Ils ont montré un remarquable exemple que d'autres missions de maintien de la paix des Nations Unies pourront désormais suivre.

J'aimerais terminer en saluant une fois encore les membres de la MONUB pour leur dévouement à la cause de la paix et pour l'ensemble de leur travail, et en souhaitant aux peuples de Bougainville et de la Papouasie Nouvelle-Guinée un avenir prospère et pacifique.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de la Nouvelle-Zélande. Je l'invite à

prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

Mme Banks (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Depuis le lancement du processus de paix de Bougainville en 1997, la Nouvelle-Zélande s'est à plusieurs reprises exprimée au cours de séances publiques du Conseil de sécurité. Nous nous sommes félicités des avancées réalisées et nous avons exhorté les parties à faire face aux problèmes lorsque les progrès se sont fait attendre. Nous avons, à plusieurs occasions, encouragé les membres du Conseil à approuver des extensions du mandat de la petite mission politique des Nations Unies présente sur le terrain à Bougainville depuis 1998.

C'est par conséquent avec une vive satisfaction que je prends la parole à cette occasion qui marque la fin des travaux de la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville (MONUB). Le 14 juin a vu l'entrée en fonctions du Gouvernement autonome de la province papouane-néo-guinéenne de Bougainville, un jalon important dans le processus de paix de Bougainville. La tenue pacifique d'élections couronnées de succès signifie que la MONUB peut plier bagage, après avoir pleinement rempli son mandat. Les membres du Conseil de sécurité, passés et présents, peuvent à juste titre estimer que les événements leur donnent raison d'avoir prorogé le mandat de la MONUB.

Marian Hobbs, Ministre adjointe des affaires étrangères et du commerce de la Nouvelle-Zélande, s'est félicitée du déroulement couronné de succès des élections, les qualifiant de moment historique qui mérite d'être fêté. Elle a ajouté que le processus de paix de Bougainville est un bon exemple de comment l'Organisation des Nations Unies et les partenaires, de la région et d'ailleurs, peuvent travailler ensemble et avec les parties prenantes à un conflit sur une longue période pour parvenir à un règlement pacifique. J'aimerais ajouter à ses remarques que la Nouvelle-Zélande apprécie au plus haut point le travail fourni par l'Organisation des Nations Unies à Bougainville. Je remercie le Secrétaire général adjoint Danilo Türk de son exposé liminaire d'aujourd'hui et de l'appui qu'il a apporté au processus.

Même pour l'ONU, avec son expérience des missions à risques, Bougainville représentait un environnement difficile car très isolé. Néanmoins, l'ONU a réussi à mettre sur pied une présence légère et réactive qui a su compléter utilement les initiatives régionales, telles que le Groupe de surveillance de la trêve dirigé par la Nouvelle-Zélande et son successeur le Groupe de surveillance de la paix dirigé par l'Australie. La Mission politique des Nations Unies a fourni un bon exemple d'une action de terrain de l'ONU en réponse à une demande locale, et elle a pleinement rempli ses objectifs. La Nouvelle-Zélande est particulièrement reconnaissante pour les contributions du personnel des Nations Unies, aussi bien les membres du Département des affaires politiques que ceux qui ont servi à Bougainville même. Leur dévouement a joué un rôle central dans le succès de la mission des Nations Unies.

Maintenant que nous passons à la phase suivante du processus de paix de Bougainville, le développement économique de Bougainville va devenir une question de plus en plus importante. La Nouvelle-Zélande espère continuer à collaborer avec l'ONU et ses fonds et programmes pour aider le peuple de Bougainville à réaliser ses aspirations à un avenir pacifique.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de l'Australie.

M. Dauth (Australie) (*parle en anglais*) : J'aimerais tout d'abord recommander que personne n'accorde trop d'attention au projet de déclaration qui a circulé en mon nom. Je ne l'ai découvert qu'il y a quelques minutes et il laisse manifestement tant à désirer que je vais pour l'essentiel parler sans notes.

Sans même parler de ses autres lacunes, le projet remis aux membres a le mauvais goût de ne pas vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité, ni de remercier nos collègues français de leur direction très efficace des travaux du Conseil le mois dernier. Nous souhaitons aussi remercier tout particulièrement Danilo Türk et ses collègues pour leurs contributions et pour son exposé d'aujourd'hui. À cet égard, je suis ravi de voir Valery Marusin dans la salle du Conseil et de pouvoir le féliciter pour le travail qu'il a accompli sur cette question durant de nombreuses années.

Nous saluons le rôle que l'Organisation des Nations Unies a joué dans le processus de paix de Bougainville. Mais aujourd'hui, je tiens tout particulièrement à rendre hommage à toutes les parties – le Gouvernement de la Papouasie Nouvelle-Guinée, les Bougainvillais eux-mêmes et l'ONU – pour avoir

mené une opération internationale de consolidation de la paix à une conclusion réussie. Ce n'est pas chose courante ici au Conseil, et je crois que nous devons tous tirer une grande satisfaction d'un succès quand nous en tenons un.

Le conflit de Bougainville a été l'un des plus longs et des plus sanglants que le Pacifique Sud ait connu. Même à l'aune des crises mondiales, la situation était fort laide : on estime que de 1989 à 1998 entre 10 000 et 18 000 personnes auraient trouvé la mort à cause du conflit. Sur une population d'environ 200 000 habitants, jusqu'à 70 000 personnes ont été déplacées de leurs foyers et recueillis dans des centres d'accueil et des camps. Ce sont là des statistiques choquantes.

Franchement, la situation à Bougainville a reçu – comme nous l'avons signalé à maintes reprises – trop peu d'attention internationale, non pas ici au Conseil, mais plus largement. Je dois dire, avec une légère pointe d'amertume, que c'est là un phénomène bien trop typique de l'attention que les problèmes survenant dans notre partie du globe reçoivent généralement dans le reste du monde.

La mise en place du Gouvernement autonome de Bougainville le mois dernier, à la suite d'élections réussies, a été un événement de taille dans le processus d'établissement et de consolidation de la paix à Bougainville. La Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville (MONUB) était petite, mais elle a apporté une contribution forte et même vitale au processus de paix. C'est pourquoi je ne peux pas ne pas rendre hommage aux contributions apportées par les membres de la MONUB sur le terrain.

Nous apprécions particulièrement le fait que le Conseil de sécurité ait à plusieurs occasions accepté de proroger la durée de la présence de la MONUB à Bougainville. S'il avait été mis fin à cette présence de façon prématurée, il y aurait eu un risque de voir resurgir les problèmes sur place. À cet égard, je félicite particulièrement le Conseil de sécurité d'avoir suivi une démarche circonspecte, prudente et conservatrice par rapport à l'opération de consolidation de la paix. Le Conseil s'en est très bien acquitté, mais j'aimerais dire en passant que nous avons là un rappel de l'utilité potentielle d'une Commission de la consolidation de la paix dans cette institution.

Comme je l'ai dit, nous félicitons le Gouvernement de la Papouasie Nouvelle-Guinée et le peuple de Bougainville de tout leur travail et des progrès qu'ils ont accomplis. En particulier, j'aimerais rendre hommage à la contribution apportée par les femmes de Bougainville. Ceux qui connaissent la situation sur le terrain savent qu'elles ont eu une remarquable incidence normative sur leurs dirigeants masculins. La contribution de la communauté bougainvillaise dans son ensemble est un exemple resplendissant pour le monde entier.

Nous sommes fiers d'avoir constamment appuyé le processus de paix de Bougainville et nous avons été heureux de travailler en collaboration avec l'ONU et nos partenaires régionaux – notamment la Nouvelle-Zélande, Fidji et Vanuatu – dans le cadre du Groupe de surveillance de la trêve, du Groupe de surveillance de la paix et de l'équipe de transition de Bougainville. L'Australie reste fermement attachée aux efforts visant à assurer une paix et un développement durables à Bougainville. Nous sommes prêts à continuer à travailler avec l'ONU par l'intermédiaire de ses agences et programmes, notamment le Programme des Nations Unies pour le développement et l'UNICEF.

Enfin, je félicite tout particulièrement mon ami et collègue l'Ambassadeur de la Papouasie Nouvelle-Guinée M. Robert Aisi, de l'attention vigoureuse et constante qu'il a consacré à cette question au cours de son mandat ici. J'ai eu grand plaisir à travailler avec lui.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

M. Aisi (Papouasie-Nouvelle-Guinée) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je souhaiterais vous féliciter, Monsieur le Président, à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Je vous souhaite, ainsi qu'à votre délégation, de réussir dans le travail qui vous attend. Je souhaiterais également saisir cette occasion pour remercier l'Ambassadeur de La Sablière de la délégation française pour son travail au cours du mois de juin, qui est techniquement le mois pendant lequel le mandat de la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville (MONUB) a expiré.

Je tiens à faire part de ma reconnaissance pour la publication de la déclaration présidentielle sur la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Je souhaite également remercier tous les membres du Conseil qui ont adressé à mon gouvernement et au nouveau Gouvernement

autonome des paroles aimables, ainsi que pour les observations que chacun d'entre eux a faites, dont nous avons pris note. J'aimerais également remercier mes deux collègues de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie pour leurs paroles aimables et pour le soutien qu'ils nous ont apporté en nous aidant sur cette question.

Je souhaiterais également remercier le Conseil de cette occasion qui m'est donnée de prononcer une courte allocution à propos de cette occasion historique pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Aujourd'hui marque le jour pour lequel le peuple à travers la Papouasie-Nouvelle-Guinée, y compris nos sœurs et nos frères de Bougainville, ainsi que nos amis de la communauté internationale, a travaillé, espéré et prié : le jour où la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville (Papouasie-Nouvelle-Guinée) termine sa mission. Presque sept ans après la création par l'Organisation des Nations Unies du Bureau politique des Nations Unies/Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville, ce jour est enfin arrivé. C'est là une occasion pour toutes les personnes impliquées de se réjouir modestement : le peuple de Bougainville, qui a connu le conflit et, maintenant, la paix; leurs concitoyens dans toute la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les amis du processus de paix ici à l'Organisation des Nations Unies et dans de nombreux États Membres.

Cependant, la consolidation de la paix à Bougainville n'est de toute évidence pas encore concrètement achevée à Bougainville. À certains égards, elle ne l'est jamais, que ce soit là-bas ou ailleurs. La paix et la bonne gouvernance nécessitent une attention et des efforts constants pour qu'elles soient durables et fassent partie de notre legs aux générations qui nous succéderont. Mais jusqu'à présent, au moins, le processus de paix dans la région papouane-néo-guinéenne nouvellement autonome de Bougainville est un succès. Comme je l'ai déjà suggéré, un engagement continu sera nécessaire pour que les choses demeurent ainsi.

L'Organisation des Nations Unies peut vraiment être fière du rôle qu'elle a joué sur le terrain; les États Membres qui ont fourni du personnel pour surveiller la trêve et la paix à un stade antérieur, à savoir l'Australie, les Fidji, la Nouvelle-Zélande et Vanuatu peuvent eux aussi l'être; ainsi que nos amis de la communauté internationale qui continuent de fournir l'aide étrangère, c'est-à-dire à nouveau l'Australie et la Nouvelle-Zélande, l'Union européenne, le Japon, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'UNICEF, et les autres programmes et organismes spécialisés des Nations Unies.

Le processus de paix à Bougainville a été un processus dirigé par le peuple à chaque étape, de la trêve conclue il y a presque huit ans à l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu permanent et irrévocable, à la négociation de l'Accord de paix de Bougainville et à sa signature en août 2001, à la rédaction de la Constitution et à son adoption juste avant Noël l'année dernière, à l'élimination des armes et maintenant à l'élection d'un Gouvernement autonome de Bougainville. C'est en partie la raison pour laquelle celui-ci a pris plus de temps que ce que la plupart d'entre nous avait imaginé au départ. Mais c'est également de là qu'il tire sa force. Il en est de même pour la profondeur de l'engagement dont les Gouvernements successifs de la Papouasie-Nouvelle-Guinée ont fait preuve à l'égard du principe d'œuvrer à réaliser une paix durable par des moyens pacifiques et cela sur une base nationale bipartite. Les deux ont constitué un bon tandem : le peuple au niveau des communautés et les dirigeants nationaux. Après avoir subi les pertes humaines, la souffrance et la douleur d'un conflit violent, ils ont coopéré pour réaliser la paix.

L'objectif et les moyens ont été inséparables. Les deux ont reposé sur un attachement partagé à la paix et à la réalisation d'une paix durable par des moyens pacifiques. Il ne s'agissait pas là que d'une question de mots. L'attachement était profond dans le cœur des gens quelles que soient les parties. Même s'il y a eu des échecs et des contretemps, on n'a pas fait machine arrière. L'engagement des gens explique tant la force du processus que le temps qu'il a fallu pour le mettre en œuvre.

À cet égard, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, au nom de toutes les parties impliquées dans le processus de paix, présente ses remerciements sincères à nos amis de la communauté internationale pour leur compréhension et pour leur patience ainsi qu'au Conseil de sécurité et au Secrétaire général pour avoir accepté de proroger à plusieurs reprises le mandat de la Mission. Le résultat de leurs efforts combinés est la question dont nous débattons aujourd'hui, à savoir l'achèvement du mandat de la MONUB.

Le peuple de Bougainville et celui de la Papouasie-Nouvelle-Guinée dans son ensemble ont eu de la chance d'avoir pour Directeurs successifs de la MONUB des personnes avec des qualités tant professionnelles que personnelles. Il s'agit, en particulier, de l'homme qui a créé la Mission, M. Valery Marusin, qui travaille ici à New York au Secrétariat. Il a été une source constante de conseils judicieux et très appréciés, dispensés dans les rapports présentés au Conseil de sécurité qu'il a aidé à préparer et dans l'aide qu'il a fourni aux parties en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Son successeur était l'Ambassadeur Noel Sinclair, qui a été Directeur pendant plus de cinq ans. Il a été, à son tour, suivi par M. Tor Stenbock, qui restera sur le terrain jusqu'à la mi-août pour mettre fin à la Mission.

L'Ambassadeur Sinclair a présidé de nombreuses réunions importantes entre les parties, y compris certaines des négociations politiques les plus délicates et a facilité le processus grâce auquel l'Accord a été conclu. Après lui, M. Stenbock a surveillé la conclusion du Plan d'élimination des armes convenu, l'adoption de la Constitution de Bougainville dans le cadre de la Constitution de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et l'élection du Gouvernement autonome de Bougainville.

Ces trois fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies ont pris part à d'autres événements importants au cours du processus. Chacun d'entre eux était appuyé par un personnel véritablement professionnel et dévoué, venant aussi bien d'autres pays que recruté au niveau local. Au nom de toutes les parties, la Papouasie-Nouvelle-Guinée présente ses remerciements sincères à toutes ces personnes. Nous avons eu véritablement de la chance d'avoir eu parmi nous, vivant et travaillant, ces personnes qui nous ont montré des exemples stimulants. Nous leur souhaitons à tous un bon retour au moment où ils nous quittent.

Dans la soirée, la veille du jour où le Gouvernement autonome de Bougainville a prêté serment, le dernier Directeur de la MONUB, M. Stenbock, a convoqué une réunion de l'organe par l'intermédiaire duquel les parties s'étaient consultées et avaient coopéré pour gérer le processus de paix, le Comité consultatif pour le processus de paix. La MONUB avait au préalable certifié que le Plan d'élimination des armes convenu avait été mené à bien et que les élections pouvaient se dérouler.

Personne ne croit que Bougainville est maintenant exempte d'armes, bien que de nombreux Bougainvillais et d'autres Papouans-Néo-Guinéens la souhaitent ainsi. Ce que nous pouvons dire c'est que la manière dont la MONUB formait ses jugements était sensible à la confiance mutuelle, au sentiment de sécurité des personnes et au jugement de la communauté. Comme d'autres aspects du processus de paix à Bougainville, l'élimination des armes était, à de nombreux égards, un processus de bas en haut. Les méthodes que la MONUB a employées lorsque l'Ambassadeur Sinclair a vérifié et certifié la phase II – et M. Stenbock a fait presque de même en phase III – accordaient une attention étroite et appropriée aux préoccupations du public.

Ayant rempli les objectifs pour lesquels il avait été créé, le Comité consultatif pour le processus de paix décida alors de se dissoudre. Le jour suivant, le Gouvernement autonome de Bougainville est devenu le représentant légitimement élu du peuple de Bougainville. L'organe de supervision conjoint qui doit être créé au titre des lois mettant en œuvre l'Accord de paix de Bougainville sera le mécanisme clef pour les consultations, la coopération continue et le règlement de tous les différends entre le Gouvernement national et le Gouvernement autonome de Bougainville.

Le 15 juin, le jour suivant la dernière réunion du Comité consultatif pour le processus de paix – devant une assemblée qui comprenait le Premier Ministre, S. E. Sir Michael Somare, et d'autres dirigeants nationaux et de Bougainville – les membres nouvellement élus des branches exécutive et législative du Gouvernement autonome de Bougainville ont prêté serment devant le Président de la Haute Cour de Papouasie-Nouvelle-Guinée et ont juré de défendre la Constitution de Papouasie-Nouvelle-Guinée. C'était là un moment vraiment impressionnant; d'autant plus quand on se rappelle que certaines des personnes qui ont prêté serment s'étaient auparavant décrites publiquement comme des rebelles.

Une équipe internationale d'observateurs électoraux, coordonnée et appuyée de manière compétente par l'Organisation des Nations Unies, avait observé et fait un rapport sur l'élection. Le report de l'équipe a mis en avant un certain nombre de défauts administratifs et a fait certaines recommandations utiles pour y remédier. Elle a jugé dans l'ensemble que les défauts ne portaient pas atteinte à l'intégrité d'ensemble de l'élection. Les candidats insatisfaits ont

le droit de porter les cas de résultats contestés devant les tribunaux afin que des solutions appropriées soient trouvées. Il est possible que certains le fassent encore. C'est là leur droit démocratique.

Il est néanmoins agréable de prendre note du jugement de l'équipe internationale d'observateurs selon lequel « l'élection a été menée de manière compétente et transparente dans tous ses aspects clefs ». Le rapport indique également que les observateurs ont été « considérablement impressionnés par l'engagement et la patience de la population de Bougainville tout au long du processus ». Cela témoigne de ce que la population désirait un gouvernement démocratique. Cela offre de bonnes raisons d'avoir confiance aux perspectives de bonne gouvernance future à Bougainville. Ce jugement est renforcé par la discipline et le respect avec lesquels les candidats battus ont accepté les résultats.

Il est tout au crédit des fonctionnaires de Bougainville, ainsi qu'à celui de la commission électorale de Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui lui ont fourni un appui fort et positif, que l'équipe internationale d'observateurs électoraux ait poursuivi son rapport en félicitant le dévouement de tous les fonctionnaires impliqués. Les comportements positifs dont a fait preuve la communauté, ainsi que la coopération des fonctionnaires, constituent un très fort signal d'espoir au moment où d'autres aspects des accords convenus pour l'autonomie de Bougainville sont mis en œuvre.

Au nom de toute la population de Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Gouvernement national souhaiterait féliciter le premier Président du Gouvernement autonome de Bougainville, M. Joseph Kabui. Nous félicitons également le Vice-Président du Gouvernement ainsi que le Président et le Vice-Président de la Chambre des représentants de Bougainville, les ministres nouvellement nommés et tous les autres élus. Nous leur souhaitons à tous plein succès dans leurs fonctions. Nous sommes particulièrement satisfaits de constater que deux postes clefs – un fauteuil de ministre d'État et la vice-présidence de la Chambre – sont occupés par des femmes. Ces nominations sont d'autant plus les bienvenues que les femmes ont eu un rôle particulièrement positif dans le lancement, le déroulement et l'appui du processus de paix sur le terrain. L'élection de plusieurs ex-combattants à la Chambre des représentants sont une preuve supplémentaire de ce que la paix et le retour à la normale ne sont plus des chimères.

La MONUB a mené à bien sa mission. La paix et le renforcement des capacités de Bougainville doivent à présent être soutenus par le peuple de Bougainville et celui de la Papouasie-Nouvelle-Guinée en général. Le Gouvernement national continuera d'honorer les engagements pris par les gouvernements successifs à travers la signature des accords qui ont préparé le chemin de la paix. Il continuera de le faire sur une base bipartite et nationale.

Il reste pourtant bien des défis à relever : mettre en place une économie capable de soutenir l'autonomie ; favoriser les modes de développement offrant des perspectives aux individus et aux communautés ; encourager et favoriser la réconciliation et le respect mutuel au niveau communautaire ; et garantir la bonne gouvernance afin d'atteindre les deux premiers objectifs et d'autres encore.

En l'occurrence, la Papouasie-Nouvelle-Guinée considère que l'Organisation des Nations Unies peut jouer un rôle très important et utile. La Papouasie-Nouvelle-Guinée salue les contributions que le PNUD, l'UNICEF et d'autres programmes et institutions spécialisées des Nations Unies apportent sur le terrain. Nous nous réjouissons de l'impact que le programme de planification et d'appui communautaire du PNUD à Bougainville devrait avoir sur le renforcement des capacités et la consolidation de la bonne gouvernance du Gouvernement autonome de Bougainville. À ce sujet, nous notons avec satisfaction la présence constante du personnel des Nations Unies sur le terrain, non pas pour participer au processus de paix mais pour concourir au renforcement des capacités dans la quête d'un avenir meilleur. Cette présence lève tout doute et toute incertitude qui pourrait subsister quant à l'intérêt de la communauté internationale pour Bougainville et à son engagement sur le terrain une fois le mandat de la MONUB achevé. Elle montre très nettement que l'ONU se soucie du sort de Bougainville. L'ONU reste fidèle au poste.

Voilà pourquoi la Papouasie-Nouvelle-Guinée suggère que les organes compétents envisagent de maintenir les ressources actuelles de la MONUB à Bougainville et de les confier au PNUD et autres entités des Nations Unies qui y poursuivront leurs activités à Bougainville. Le maintien de la présence des Nations Unies à Arawa serait en particulier rassurant

dans cette région où la crise de Bougainville a éclaté, non loin du secteur que Francis Ona et ses sympathisants continuent de considérer comme une zone d'exclusion, pour eux et pour les personnes auxquelles elles permettent d'y entrer ou de la traverser.

Cette référence à Francis Ona et à ses sympathisants de la zone d'exclusion autour de Panguna met en évidence l'un des problèmes que le processus de paix à Bougainville n'est toujours pas parvenu à résoudre, même si le mandat de la MONUB touche à sa fin. Cela dit, comme je l'ai déjà fait remarquer, on n'en a jamais fini de consolider la paix. C'est une tâche perpétuelle. Il est toujours possible de faire plus et mieux, même au sein des sociétés les mieux gérées, les plus démocratiques et les plus riches.

Dans le cas de Bougainville, quiconque a pris part au processus de paix a énormément appris. De par son caractère populaire, il n'a pas toujours avancé aussi rapidement qu'il aurait pu, mais sa progression n'en a pas moins été réelle. Malgré les obstacles, il a passé le point de non-retour. La consolidation concrète de la paix doit se poursuivre.

De toute évidence, il y a des enseignements importants à tirer de cette expérience. À cet égard, la Papouasie-Nouvelle-Guinée estime que l'on gagnerait beaucoup à organiser un exercice dans lequel les experts de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et de l'ONU analyseraient conjointement l'expérience pour identifier les enseignements tirés. Il y a tout lieu de penser que les résultats de ces travaux et l'expérience en cours seront utiles à la commission de consolidation de la paix de l'ONU, dont la création a été proposée dans le cadre de la réforme de l'ONU.

Je voudrais déclarer publiquement, au nom de toutes les parties, que la Papouasie-Nouvelle-Guinée apprécie à sa juste valeur la contribution que le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville et la MONUB ont apportée à la paix et à l'intérêt commun de Bougainville et du reste de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Nous sommes reconnaissants au Secrétaire général Kofi Annan de la compréhension et de l'appui qu'il nous a toujours témoignés. Nous remercions les États membres du Conseil de sécurité d'avoir approuvé la création de la MONUB et d'en avoir prorogé le mandat autant de fois que nécessaire afin d'obtenir les résultats que nous célébrons aujourd'hui.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée remercie sincèrement la communauté internationale de l'appui qu'elle nous a fourni dans l'instauration et la consolidation de la paix. Il est vital que nous continuions de travailler côte à côte aux fins de la paix mondiale.

Pour terminer, je voudrais dire quelques mots sur l'apport de M. Danilo Türk au processus de paix. Il a su nous guider et nous conseiller, moi-même, mon Ministre des affaires étrangères, lors de ses visites au Conseil, et le Gouvernement de mon pays. Je lui adresse mes remerciements les plus vifs et les plus sincères pour tous ses efforts.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a plus d'orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'informe les membres du Conseil qu'au cours de la présente séance, j'ai pris connaissance du fait que les fonctions de Sous-Secrétaire général de Danilo Türk prendraient fin dans trois ou quatre jours. Je suis certain de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil en lui exprimant tous nos remerciements et nos félicitations pour sa coopération constante avec le Conseil et ses membres et en lui souhaitant plein succès dans ses entreprises futures.

La séance est levée à midi.